

INVITATION PRESSE

COMITE SYNDICAL AEROPORT

INVITATION PRESSE

vendredi 10 février 2017 à 10h

Hôtel du Département

2 rue Charles de Gaulle à Saint Etienne

2^{ème} étage - Salle Lucien Neuwirth

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport 17-01 : Orientations budgétaires 2017 du syndicat mixte
- Rapport n°17-02 : Approbation de la Convention d'Occupation Temporaire (COT) autorisant TOTAL MARKETING FRANCE à occuper le domaine public de l'aéroport correspondant aux installations d'avitaillement JET A-1 et AVGAS 100 LL et autorisation donnée à la CCI métropolitaine, exploitant actuel de l'aéroport de signer un contrat d'opérations fixant les conditions et modalités d'exploitation des installations de stockage et de distribution de carburants pour le compte de TOTAL MARKETING FRANCE
- Rapport 17-03 : Compte-rendu des délégations reçues par le Président
- Rapport n° 17-04 : Fixation des règles d'amortissement applicables aux immobilisations - ANNULE ET REMPLACE
- Rapport n° 17-05 : Rapport de l'article L 1411-5 du Code général des Collectivités Locales :
 - Présentation du rapport présentant la liste des entreprises admises à présenter une offre et l'analyse des propositions de celles-ci ainsi que les motifs de choix du candidat et l'économie générale du contrat portant sur la gestion et l'exploitation de l'aéroport de Saint Etienne Loire
 - Approbation du choix du candidat proposé pour être titulaire de la Délégation par affermage du service public de la gestion et de l'exploitation de l'aéroport de Saint Etienne Loire
 - Approbation du contrat de délégation de service public
 - Autorisation du Président à signer ledit contrat et les documents y afférents

Pour une bonne organisation, merci de confirmer votre venue par courriel thierry.pepinot@loire.fr